
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE
01 décembre 2025 À 20 h 00

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller Martin Estermann, siège #2
Monsieur le conseiller Michel Dupuis, siège #3
Monsieur le conseiller Luc Bellefroid, siège #4,
Madame la conseillère Marie Myre, siège #5

Tous formant quorum sous la présidence du maire Daibhid Fraser.

SONT ABSENTS :

Monsieur le conseiller Jean-Pierre Thibert, siège #1
Madame la conseillère Nathalie Pimparé, siège #6
Ayants justifiés leurs absences

Est également présent, monsieur Marc Michot, directeur général. Greffier-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 03 NOVEMBRE 2025

4. REQUÊTES GÉNÉRALES DE L'ASSISTANCE

5. CORRESPONDANCE

- 5.1. *Correspondances reçues*
 - 5.1.1 *Petite bibliothèque verte, contribution 2026*
 - 5.2. *Correspondances reçus provenant d'instances supérieures*
 - 5.3. *Correspondance expédiée*
 - 5.4. *Projet de correspondance à expédier*
-

6. ADMINISTRATION

- 6.1. *Gestion des ressources humaines*
 - 6.1.1 *Traitement des élus municipaux, résolution*
 - 6.1.2 *Achat nouveau Photocopieur, résolution*
 - 6.1.3 *Changement de serrures et clefs, résolution*
 - 6.1.4 *Formation des élus éthique et déontologie, résolution*

- 6.2. Trésorerie
 - 6.2.1 *Approbation des comptes prépayés (Liste des chèques émis)*
Approval of prepaid accounts (List of cheques issued)
 - 6.2.2 *Approbation des comptes à payer*
Accounts payables approval
 - 6.2.3 *Liste des charges salariales*
Monthly salaries list
 - 6.2.4 *Calendrier de versement de la rémunération 2026*
 - 6.2.5 *AVIS convocation Budget 2026*
- 6.3. *Dépôt des rapports financiers*
 - 6.3.1 *Portrait global de la municipalité au 30 novembre 2025*
Big picture of Municipality's finances as of november 30st, 2025
 - 6.3.2 *Liste des comptes à recevoir au 30 novembre 2025*
Receivable accounts list as of november 30st, 2025
 - 6.3.3 *Liste des arrérages au 30 novembre 2025*
List of overdue taxes accounts as of november 30st, 2025
- 6.4. *Suivis des services municipaux*
 - 6.4.1 *Rapport de l'inspecteur municipal (reporté en janvier)*
Municipal Inspector report
 - 6.4.2 *Rapport de l'agente administrative de bureau*
Report of the office administrative assistant
 - 6.4.3 *Suivis de la direction générale*
General Director follow-ups
- 6.5 *Calendrier anticipé des séances du conseil municipal 2026, résolution*
- 6.6 *Fermeture du bureau municipal pendant la période des fêtes 2025-2026*

7. AVIS DE MOTION

- 7.1 **RÈGLEMENT NUMÉRO 493-01-2026 ADOPTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2026, DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2026 ET LA TARIFICATION DES SERVICES.**

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

- 8.1 **RÈGLEMENT NUMÉRO 493-01-2026 ADOPTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2026, DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2026 ET LA TARIFICATION DES SERVICES.**

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

11. HYGIÈNE DU MILIEU

11.1 *Calendrier de cueillette des matières résiduelles et recyclables, résolution*

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.1 *Sécurité publique*

13.2 *Sécurité civile*

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

15. RAPPORTS DES COMITÉS

16. VARIA

16.1 *Maires suppléants 2026, résolution*

16.2 *Reporté*

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire Daibhid Fraser constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-12-01 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas.

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 03 NOVEMBRE 2025

2025-12-02 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas.

QUE le procès-verbal de la séance du 03 novembre 2025 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

Un citoyen de la montée smallman fait une demande dérogation mineure pour sa nouvelle clôture, adresse une plainte concernant la fumée de cheminé d'un de ses voisins, ainsi que de la présence déchets à la suite de l'éventrement de sacs poubelles par des animaux sauvages. Ce citoyen présente également une demande d'achat d'une partie de terrain appartenant à la municipalité.

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue

5.1.1 Petite bibliothèque verte, contribution 2026

5.2. Correspondance reçue provenant d'instances supérieures

5.3. Correspondance expédiée

5.4. Projet de correspondance à expédier

6. ADMINISTRATION

6.1. Gestion des ressources humaines

6.1.1 Traitement des élus municipaux,

ATTENDU QUE le règlement n :490-07-2025, règlement relatif au traitement des élus municipaux a été adopté le 04 août 2025

ATTENDU QUE l'article 8 de ce règlement, décrète que la rémunération de base ainsi que la rémunération additionnelle seront indexées à la hausse, en fonction de l'indice des prix à la consommation, pour chaque exercice financier, du montant applicable pour l'exercice précédent.

ATTENDU QUE l'indice du prix à la consommation pour l'année en cours est actuellement de 3.2 %

ATTENDU QUE le conseil désire maintenir une saine gestion financière de la municipalité du Canton de Dundee

IL EST PROPOSÉ :

2025-12-03

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

DE RECOMMANDER AU Directeur Général, Greffier-Trésorier de confirmer que l'augmentation du traitement des élus sera limitée exceptionnellement et pour le seul exercice financier du 01 janvier au 31 décembre 2026, à un taux de deux (2) pourcents (%).

Adopté à l'unanimité de vive voix

6.1.2 Achat nouveau photocopieur, résolution

ATTENDU QUE la municipalité possède deux équipements d'impression et photocopie, un couleur et le second noir et blanc ;

ATTENDU QUE ces deux équipements sont en fin de vie utile et nécessitent d'importantes et très coûteuses réparations ;

ATTENDU QUE la firme **Servicofax** a soumissionné pour remplacer ces deux équipements par une seule unité répondant à tous les besoins, pour un montant de 5 295\$ plus toutes taxes applicables, incluant l'installation et la programmation.

ATTENDU QUE la firme **Servicofax** joint également une entente de service à 0.015\$ pour les copies noires et 0.085\$ pour les copies couleurs incluant les pièces, la main d'œuvre et l'encre.

IL EST PROPOSÉ :

2025-12-04

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général d'octroyer le contrat à la firme **Servicofax** pour remplacer ces deux équipements par une seule unité (BIZHUB C2511) répondant à tous les besoins, pour un montant de 5 295\$ plus toutes taxes applicables, incluant l'installation et la programmation, ainsi que le contrat de service.

d'affecter la dépenses au poste 02-130-00-999

Adopté à l'unanimité de vive voix

6.1.3 Changement de serrures et clefs

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder au remplacement des certaines serrures et clefs des bâtiments municipaux, car de nombreuses copies sont en circulation;

ATTENDU QUE ces nombreuses copies affectent la sécurité des biens et des locaux de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission conforme de la compagnie Serrurier clément au montant de 1744.93\$ plus toutes taxes applicables pour en faire le remplacement;

IL EST PROPOSÉ :

2025-12-05

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas. **D'OCTROYER** le contrat pour réaliser l'achat et l'installation de nouvelles serrures et clefs, à la compagnie Serrurier Clément au montant de 1744.93\$ plus toutes taxes applicables;

Et d'affecter cette dépense au poste 02-230-00-007

Adopté à l'unanimité de vive voix

6.1.4 Formation des élus éthique et déontologie

ATTENDU QUE les élus municipaux doivent suivre une formation sur : comprendre le fonctionnement municipal et Éthique et Déontologie;

ATTENDU QUE cette formation en présentiel est offerte en collaboration avec la municipalité de St-Anicet;

ATTENDU QUE la formation sera donnée par un représentant de la firme Dunton Rainville, (avocats) aux bureaux de la municipalité de St-Anicet ;

ATTENDU QUE la formation sera donnée les 07 février de 8h30 à 16h30 et le 14 Février 2025 de 8h30 à 12h00

IL EST PROPOSÉ :

2025-12-06

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

DE MANDATER le Directeur Général à procéder à l'inscription des élus qui auront choisi cette option de formation, auprès de la municipalité de St-Anicet.

La dépense sera affectée au poste 02-110-00-346

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.2. Trésorerie

Les membres du Conseil abordent divers dossiers reliés aux finances du Canton.

6.2.1 à 6.2.3 Approbation des comptes à payer

ATTENDU QUE le Conseil municipal a la responsabilité d'approuver les dépenses de la municipalité ;

2025-12-07 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer encourus par la Municipalité du Canton de Dundee au cours du dernier mois, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis) : **125 542.15\$**
- Les comptes à approuver payables par chèques : **195 412.87 \$**
- Les charges salariales : **17 117.61 \$**

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.2.4 Dépôt du calendrier de versement des rémunérations 2026

ATTENDU QUE le conseil municipal demande le dépôt du calendrier de versement des rémunérations pour l'année 2026

ATTENDU QUE ce dépôt doit se faire en séance régulière

IL EST PROPOSÉ :

2025-12-08 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.
DE RECOMMANDER AU Directeur Général, Greffier-Trésorier de confirmer le dépôt du calendrier de versement des rémunérations

Adoptée à l'unanimité de vive voix



AVIS de convocation pour le budget 2026

LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE DUNDEE

A TOUTE PERSONNE INTERESSÉE,

AVIS est, par la présente, donné par Marc Michot, directeur général et greffier trésorier de la municipalité du canton de dundee ;

QUE, lors de la séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le 15 décembre 2025, le budget 2026 ainsi qu'un projet de règlement seront présentés, que le règlement #493-01-2026 édictant les prévisions budgétaires pour l'exercice 2026 et décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2026 et la tarification des services,

Cette séance extraordinaire aura lieu à l'hôtel de ville, 3296 montée Smallman, Dundee à 17h00

Donné à Dundee, ce 1^e jour du mois de décembre 2025

Marc Michot, Directeur Général

Greffier-trésorier

6.3. Dépôt des rapports financiers

6.3.1 à 6.3.3. Portrait global / comptes à recevoir / arrérages

2025-12-09 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ADOPTER les rapports financiers au 30 novembre 2025, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Liste des comptes à recevoir : **129 173.09\$**
- Liste des arrérages : **56 202.03 \$ (solde) – 4 310.32 (intérêt) \$**

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.4. Rapport des services municipaux

6.4.1. Rapport mensuel de l'inspecteur municipal

ATTENDU QUE le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à l'inspection municipale;

2025-12-10 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas :

DE DÉPOSER, le rapport mensuel des activités de l'inspecteur municipal pour le mois de novembre 2025, tels que présentés et joints à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.4.2. Rapport mensuel de l'agente de bureau

ATTENDU QUE le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à l'administration

2025-12-11 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas :

DE DÉPOSER, le rapport mensuel des activités de l'adjointe administrative pour le mois de novembre 2025, tels que présentés et joints à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.4.3 Suivis de la direction générale

Le directeur général procède à une revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton.

Les membres du Conseil procèdent à un échange de vues sur le sujet.

6.5 Calendrier anticipé des séances du conseil municipal 2026

ATTENDU QUE le code municipal exige le dépôt du calendrier des séances du conseil pour l'année 2026

ATTENDU QUE ce dépôt doit se faire en séance régulière

2025-12-12 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

DE RECOMMANDER AU Directeur Général, Greffier-Trésorier confirmer le dépôt du calendrier et d'en faire la diffusion aux citoyens.nes par les modalités usuelles.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.6 Fermeture du bureau municipal pendant la période des fêtes 2025-2026

ATTENDU QUE le conseil municipal considère que la période entre la journée de Noël et du jour de l'An sont très peu occupées

ATTENDU QUE lors de ces journées, les services gouvernementaux sont très peu accessibles

2025-12-13 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.
DE RECOMMANDER AU Directeur Général, Greffier-Trésorier de confirmer la fermeture du bureau municipal entre le 29 décembre 2025 et le 05 janvier 2026 et d'en aviser les citoyens.nes par les modalités usuelles.

Adopté à l'unanimité de vive voix

7. AVIS DE MOTION

7.1 **RÈGLEMENT NUMÉRO 493-01-2026** ADOPTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2026, DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2026 ET LA TARIFICATION DES SERVICES.

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

8.1 **RÈGLEMENT NUMÉRO 493-01-2026** ADOPTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2026, DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2026 ET LA TARIFICATION DES SERVICES.

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

11. HYGIÈNE DU MILIEU

11.1 *Calendrier de cueillette des matières résiduelles et recyclables*

ATTENDU QUE le renouvellement du contrat avec le fournisseur de services sera en vigueur en janvier 2026

ATTENDU QU'il est nécessaire que les citoyens.nes soient avisées des dates de ce service

IL EST PROPOSÉ :

2025-12-14 **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

DE RECOMMANDER AU Directeur Général, Greffier-Trésorier de diffuser le dit calendrier aux citoyens.nes par les modalités usuelles

Adoptée à l'unanimité de vive voix

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

15. RAPPORT DES ÉLUS ET DES COMITÉS

16. VARIA (POUR RÉOLUTIONS SEULEMENT)

16.1 Maires suppléants 2025,

ATTENDU QUE le conseil municipal demande le dépôt des noms des maires suppléants pour l'année 2025.

ATTENDU QUE chaque maire suppléant a un mandat de deux mois, soit de :

- Janvier à février
- Mars à Avril
- Mai à Juin
- Juillet à Août
- Septembre à Octobre
- Novembre à Décembre

ATTENDU QUE ce dépôt doit se faire en séance régulière

IL EST PROPOSÉ :

2025-12-15 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

DE RECOMMANDER AU Directeur Général, Greffier-Trésorier de confirmer les maires suppléants suivants pour les périodes désignées :

Janvier à février	conseiller Jean Pierre Thibert
Mars à Avril	conseiller Martin Estermann
Mai à Juin	conseiller Michel Dupuis
Juillet à Août	conseiller Luc Bellefroid
Septembre à Octobre	conseillère Marie Myre
Novembre à Décembre	conseillère Nathalie Pimparé

Adopté à l'unanimité de vive voix

16.2 Reporté

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

2025-12-16 IL EST PROPOSÉ

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et du Maire.

DE DÉCLARER la séance levée à 22h58.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

Daibhid Fraser,
Maire

Marc Michot
Directeur général